

201				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0412511504	P.	U.	D.	A-asbl 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION: **United Fund for Belgium**

Forme juridique: **ASBL**

Adresse: **Avenue Adèle**

N°: **1**

Code postal: **1310**

Commune: **La Hulpe**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de **Brabant Wallon**

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise

0412511504

DATE **25/07/2006** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale** du

26/06/2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

1/04/2018

au

31/03/2019

Exercice précédent du

1/04/2017

au

31/03/2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ *** identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant, du représentant en Belgique de l'association étrangère

Griffiths Martyn

avenue des Fleurs 5 , 1150 Bruxelles 15, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 15/06/2017- 21/06/2018

Van Vyve François

Oude Grachtlaan 8 , 2950 Kapellen (Antw.), Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 21/06/2018- 30/09/2020

Peirce Robert

Rue de la Montagne 1 , 1370 Jodoigne, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 21/06/2018- 30/09/2020

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées:

15

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 5.1.1, 5.1.2, 5.1.3, 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3, 5.3, 5.4, 5.6

Signature
(nom et qualité)

Catherine Alexandre

administrateur-délégué

Signature
(nom et qualité)

* Mention facultative.

** Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

*** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

Hannequart Frédéric

Avenue Albert II 1 , 1210 Saint-Josse-ten-Noode, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 21/06/2018- 30/09/2020

Arts Ineke

Vorstlaan 410 , 1150 Bruxelles 15, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 15/06/2017- 26/06/2019

Verhaeghe Geert

Robert Molstraat 21 , 2018 Antwerpen 1, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 15/06/2017- 26/06/2019

Dequae Patrick

Robert Schuitenlaan 6 , 3080 Tervuren, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 21/06/2018- 30/09/2020

Vanbever Francis

Avenue Montjoie 14 , boîte 6, 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 15/06/2017- 26/06/2019

Surny Jean-Jacques

Avenue Arnold Delvaux 16 , 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 21/06/2018- 30/09/2020

Bataille Anne

Pierre des Béguines 11 , 1390 Grez-Doiceau, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/01/2017- 26/06/2019

Doguet Viviane

Kasteelstraat 50 , 3800 Zepperen, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/01/2017- 26/06/2019

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

Kaelen Kristien

Boulevard Saint-Michel 66 , 1040 Etterbeek, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/01/2017- 26/06/2019

Lanssiers Patricia

Rue François Vander Elst 53 , 1150 Bruxelles 15, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/01/2017- 26/06/2019

Pettersen Babette

Avenue des Fleurs 22 , 1150 Bruxelles 15, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/01/2017- 26/06/2019

Alexandre Catherine

Avenue de l'Echevinage 35 , 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 21/08/2018- 30/09/2020

de Romrée Henri

Rue Clément Delpierre 65 , 1310 La Hulpe, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 21/06/2018- 30/09/2020

Schellinck Guy

Waterhoflaan 1 , 1750 Lennik, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 21/06/2018- 30/09/2020

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL 0429.053.863

Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 , boîte J, 1930 Zaventem, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00025

Mandat : 16/06/2016- 26/06/2019

Représenté par:

Houthaeye Nico

Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 , boîte J, 1930 Zaventem, Belgique

Numéro de membre : A02260

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

Missinne Luc

Eikenmolen 13 , 9570 Deftinge, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 15/06/2017- 21/06/2018

Simons Patrick

Jacob Jordaenslaan 1 , 2840 Rumst, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 15/06/2017- 21/06/2018

Luyten Dirk

avenue de Tervuren 293 , 1150 Woluwé-Saint-Pierre, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 21/06/2018- 30/09/2020

Lefèvre Françoise

avenue de la Raquette 12 , boîte A, 1310 La Hulpe, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 21/06/2018- 30/09/2020

De Croo-Desguin Françoise

Lepelstraat 57 , 9960 Assenede, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 16/06/2016- 21/06/2018

Van Hoogten Paul

Verstrekenstraat 9 , 3040 Sint-Agatha-Rode, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 16/06/2016- 21/06/2018

Van Roost Joost

Baillet Latourlei 124 , 2930 Brasschaat, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 16/06/2016- 21/06/2018

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28		
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231		
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241		
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261		
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/ 5.2.1	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58		
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		464,06
Stocks		30/36		464,06
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	27.093,08	115.636,48
Créances commerciales		40	23.082,23	109.719,91
Autres créances		41	4.010,85	5.916,57
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53	1.485.905,18	1.531.124,30
Valeurs disponibles		54/58	973.516,38	711.559,03
Comptes de régularisation		490/1	112.403,54	62.667,89
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	2.598.918,18	2.421.451,76

PASSIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
FONDS SOCIAL		10/15	1.726.920,71	1.547.251,60
Fonds de l'association ou de la fondation		10	1.726.920,71	1.547.251,60
Patrimoine de départ		100		
Moyens permanents		101	1.726.920,71	1.547.251,60
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	5.3	13		
Résultat positif (négatif) reporté(+)/(-)		14		
Subsides en capital		15		
PROVISIONS	5.3	16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		168		
DETTES		17/49	871.997,47	874.200,16
Dettes à plus d'un an	5.4	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
Dettes à un an au plus	5.4	42/48	866.894,56	859.642,74
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	24.553,87	52.470,62
Fournisseurs		440/4	24.553,87	52.470,62
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	5.000,50	
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	15.085,66	14.406,78
Impôts		450/3	830,26	715,44
Rémunérations et charges sociales		454/9	14.255,40	13.691,34
Dettes diverses		48	822.254,53	792.765,34
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	822.254,53	792.765,34
Comptes de régularisation		492/3	5.102,91	14.557,42
TOTAL DU PASSIF		10/49	2.598.918,18	2.421.451,76

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation(+)/(-)		9900	276.755,64	85.385,09
Ventes et prestations*		70/74	1.081.900,83	990.550,20
Chiffre d'affaires*		70	128.936,50	
Cotisations, dons, legs et subsides*		73	946.432,63	971.202,11
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*		60/61	805.145,19	905.165,11
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	5.5	62	94.438,61	90.018,98
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4	1.907,12	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	6.254,84	5.832,47
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)		649		
Résultat positif (négatif) d'exploitation(+)/(-)		9901	<u>174.155,07</u>	<u>-10.466,36</u>
Produits financiers	5.5	75	55.014,87	109.241,74
Charges financières	5.5	65	49.500,83	52.796,21
Résultat positif (négatif) courant (+)/(-)		9902	<u>179.669,11</u>	<u>45.979,17</u>
Produits exceptionnels		76		488,30
Charges exceptionnelles		66		
Résultat positif (négatif) de l'exercice(+)/(-)		9904	<u>179.669,11</u>	<u>46.467,47</u>

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (négatif) à affecter(+)/(-)	9906	179.669,11	46.467,47
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter(+)/(-)	9905	179.669,11	46.467,47
Résultat positif (négatif) de l'exercice antérieur reporté(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur les fonds de l'association ou de la fondation	791		
sur les fonds affectés	792		
Affectation aux fonds affectés	692	179.669,11	46.467,47
Résultat positif (négatif) à reporter(+)/(-)	(14)		

RESULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	3	3
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	2,0	2,0
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	2.409	2.239
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	70.666,50	62.238,71
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	16.533,87	14.889,82
Primes patronales pour assurances extralégales	622	3.296,83	
Autres frais de personnel	623	3.941,41	12.890,45
Pensions de retraite et de survie	624		
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503		
Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances	653		
Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises)	656		
			(+)/(-)

RELATIONS AVEC LES ENTITES LIEES, LES ADMINISTRATEURS ET LES COMMISSAIRES

ENTITES LIÉES

Créances sur les entités liées
 Garanties constituées en leur faveur
 Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9291	
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées
 Taux et durée des créances
 Garanties constituées en leur faveur
 Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

Audit Fee : 2.000,00 EUR

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE

Les transactions qui sont contractées directement ou indirectement entre l'association ou la fondation et les membres des organes de direction, de surveillance ou d'administration

Exercice

Informations supplémentaires

L'association a des transactions significatives avec des parties liées, mais en l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'annexe.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation: 337

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P.Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	0,6	2,2	2,0 (ETP)	2,0 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	1.072	1.337	2.409 (T)	2.239 (T)
Frais de personnel	102			94.438,61 (T)	90.018,98 (T)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	1	2	2,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1	2	2,3
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120			
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	1	2	2,3
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212		2	1,3
de niveau universitaire	1213	1		1,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	1	2	2,3
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTREES				
Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice				
	205	1		1,0
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice				
	305		1	0,7

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'association ou la fondation	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'association ou la fondation	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation	5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES APPLICABLES AUX RUBRIQUES D'ACTIF

1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées sous cette rubrique à leur prix d'acquisition ou à leur coût de revient, selon qu'elles auront été acquises de tiers ou produites par l'association. En décembre 2008 une voiture (BMW 318D) a été donnée à United Fund for Belgium. Cette donation a été inscrite dans les immobilisations corporelles à son prix d'acquisition. Ces immobilisations, dont l'utilisation est limitée dans le temps, font l'objet d'amortissements selon les taux et modalités (linéaire, dégressive ou autre) appropriés. Les frais accessoires sont amortis par annuités fixes échelonnées au cours de l'exercice pendant lequel ils sont exposés.

2. Dons et legs en nature

" Ecriture : les biens offerts ou légués à l'association et qui seront affectés à son activité sont portés sous cette rubrique au moment de leur acquisition.

Les biens mis à la disposition de l'association à titre gratuit ne sont pas enregistrés et si elle est autorisée à les exploiter contre paiement, seuls les revenus générés par ces biens seront enregistrés.

Les autres biens offerts ou légués à l'association, de même que les services qui lui sont rendus à titre bénévole, ne sont pas enregistrés. Seuls les revenus éventuels générés par ces biens ou services seront enregistrés.

" Estimation : l'association évalue les biens qui lui sont offerts ou légués et qui seront affectés à son activité, soit à leur valeur marchande, soit à défaut, à leur valeur d'usage.

3. Créances et cautionnements en numéraires

Ces créances, incorporées ou non dans des titres, qui ont pour but de soutenir durablement l'activité d'autres entreprises et les cautionnements en numéraire versés au titre de garanties permanentes, notamment auprès d'administrations ou d'entreprises de services publics, sont portés sous cette rubrique à leur valeur nominale. Ces créances sont prises en charge à due concurrence, lorsqu'elles font l'objet d'une convention de remise de dette irrévocable.

Ces créances font l'objet de réductions de valeur, si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

4. Créances à plus d'un an

Ces créances sont portées sous cette rubrique à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis ou lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur nominale.

Des reprises des réductions de valeur constituées conformément aux règles précédentes ne sont actées que lorsqu'il apparaît que les circonstances économiques permettent d'espérer raisonnablement une récupération effective dans les premiers mois de l'exercice comptable suivant.

5. Stocks et commandes en cours d'exécution

Les approvisionnements, de même que les produits finis et les marchandises, sont portés sous cette rubrique à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice, lorsque cette dernière est inférieure.

6. Créances

Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Elles font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à échéance est en tout ou en partie incertain, tout comme lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur nominale.

7. Placements de trésorerie

Les dépôts à terme sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les titres (obligations ou actions) sont portés au bilan au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de marché (LOCOM). Les frais accessoires relatifs à l'acquisition sont pris intégralement en charge par le compte de résultats de l'exercice d'acquisition.

Les pertes non réalisées sont comptabilisées en compte de résultats si la valeur de réalisation des titres à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable. Par contre, si la valeur marché des titres est supérieure à leur valeur d'acquisition, aucun gain non réalisé ne sera comptabilisé.

8. Valeurs disponibles

Ces valeurs sont comptabilisées à leur valeur nominale sur base d'extraits bancaires.

9. Comptes de régularisation

Les produits acquis et les charges à reporter sont évalués au pro rata temporis de sorte que les comptes de chaque exercice reprennent les produits et les charges s'y rattachant.

REGLES APPLICABLES AUX RUBRIQUES DU PASSIF

1. Fonds associatifs

Sont comptabilisés sous cette rubrique, d'une part le capital de départ composé notamment des fonds de l'association mis à disposition le premier jour du premier exercice comme stipulé dans l'AR du 19 décembre 2003, et d'autre part le financement permanent comprenant notamment les cadeaux, dons et subsides obtenus dans l'unique but de contribuer à une activité durable de l'association. Ils sont essentiellement comptabilisés dans le Martin Kallen Fund.

2. Résultat reporté

Sous cette rubrique sont inscrits en fonction des affectations et prélèvements, soit le montant des bénéfices de l'exercice et des exercices antérieurs qui n'ont été ni distribués ni mis en réserves, soit le montant des pertes qui n'ont pas été compensées par des prélèvements sur les réserves.

3. PROVISIONS

Les provisions pour risques et charges couvrent des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de

RÈGLES D'ÉVALUATION

clôture de l'exercice, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant. Leur évaluation est faite en fonction des critères de prudence, de sincérité et de bonne foi. Elles ne sont pas dépendantes du résultat de l'exercice.

4. DETTES A PLUS D'UN AN ET DETTES A UN AN AU PLUS

Les engagements de distribution de fonds par l'association à d'autres institutions caritatives sont comptabilisés comme dettes diverses non productrices d'intérêt à leur valeur nominale sur décision par le conseil d'administration au vu des résultats des récoltes annuelles de fonds.

5. COMPTES DE REGULARISATION

Les charges à imputer et les produits à reporter sont évalués comme il a été dit pour la même rubrique à l'actif.

REGLES APPLICABLES AUX COMPTES DE RESULTATS

1. Les dons reçus par l'association sont répertoriés sous la rubrique Produits d'Exploitation. Ces donations sont reconnues comme revenus lorsqu'elles sont effectivement reçues ou ont fait l'objet d'engagement ferme à court terme de la part du donateur.

2. Les paiements et les engagements de distribution de fonds à d'autres institutions caritatives relatifs aux fonds récoltés durant la campagne de l'exercice sont comptabilisés comme charges d'exploitation sous la rubrique " Marchandises, Services et Biens divers ".